

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

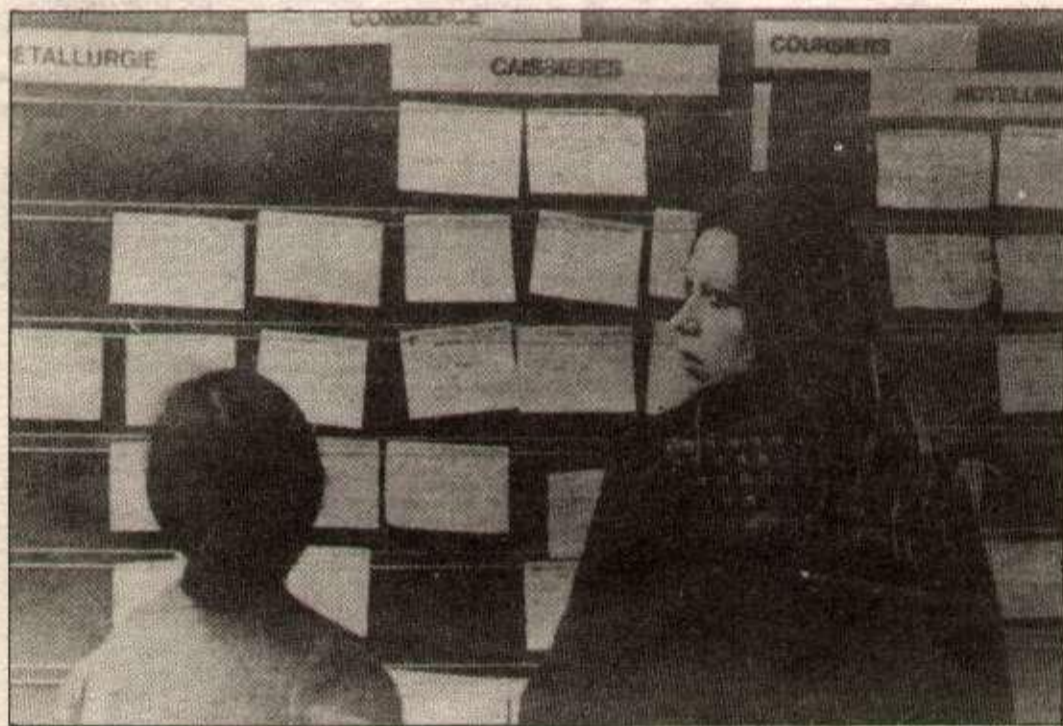
JEUDI 16 NOVEMBRE 1978 - N°791

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

Un record du tandem Giscard - Barre NIVEAU DE CHOMAGE LE PLUS ÉLEVÉ DEPUIS 1945

1 344 100 inscrits à l'ANPE



C'est un triste record que celui détenu par l'actuel gouvernement : le chômage n'avait encore jamais atteint un tel niveau depuis la fin de la guerre. Les statistiques pour octobre qui viennent d'être publiées atteignent des paroxysmes : 1 334 100 inscrits à l'ANPE. En y ajoutant les centaines de milliers de chômeurs non inscrits ou camouflés par la bourgeoisie, on doit approcher les deux millions de sans-travail aujourd'hui en France.

Deux ans de plan Barre qui devaient nous tirer d'affaire ; d'échéance reportée en sortie de tunnel que l'on n'aperçoit toujours pas, la bourgeoisie s'enlise dans sa crise, les usines continuent de fermer, la masse de chômeurs de grossir.

La question de l'emploi était discutée mercredi matin au Conseil des ministres. Boulin faisait part des mesures dérisoires qu'il a prises telle que la réduction de la durée maximum autorisée du travail de 52 heures à 50 heures par semaine.

Ce ne sont évidemment pas ces ridicules mesures qui changeront quoi que ce soit à la situation dramatique de près de deux millions de travailleurs privés d'emploi.

Contre la répression policière

MANIFESTATION SAMEDI A 14 h DE BARBES A NATION

A l'appel du Comité de Coordination
des foyers Sonacotra

SUR ANTENNE 2, LES PATRONS CENSURENT

Après s'être complaisamment livrés à bien des confidences, certains des patrons interviewés par Gérard Mordillat et Nicolas Philibert se sont brusquement refusés à imposer leur discours pendant trois heures aux téléspectateurs, conscients de leur imposer déjà leur pouvoir chaque jour. Ce ne peut être que dans cette louable intention que François Dalle, PDG de L'Oréal, patron «de progrès» et ami personnel de Mitterrand, ainsi que Michel Barba, ex-PDG de Richier ont fait censurer l'émission par Antenne 2...

Lire en page 5

Lyon : éboueurs et égouttiers au coude-à-coude

La grève se poursuit. Tous les services de travail souterrain sont touchés. L'appel à l'extension du mouvement a été applaudi au cours d'une A.G. Une grève illimitée a commencée au Havre, et à Dreux. D'autres villes entrent en lutte : Nantes, Grenoble...

Lire en page 2

L'Ouganda amorce le retrait de ses troupes en Tanzanie

Amin Dada a annoncé le retrait de ses troupes du territoire tanzanien. Mais mardi le gouvernement tanzanien le dénonçait comme un «mensonge». Le gouvernement tanzanien a reçu l'appui très ferme du Mozambique et de l'Algérie, qui déclare qu'il s'agit d'un «conflit fratricide» «aux dépens de la paix et de la sécurité d'une région particulièrement sensible de notre continent».

Lire en page 6

Popularisons le 3^e Congrès du PCR ml Numéro spécial du Quotidien samedi - dimanche

A NOS LECTEURS,
A NOS DIFFUSEURS

Le Quotidien du Peuple paraîtra sur 12 pages le week-end prochain (journal daté du 18 - 19 - 20 novembre).

4 pages seront consacrées au compte-rendu des travaux du 3^e Congrès du Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste.

Les fédérations, sections et cellules du PCR ml organiseront des ventes exceptionnelles pour populariser les acquis du 3^e Congrès.

Elles peuvent, pour renforcer la mise en vente du journal du week-end prendre contact avec le service des ventes du journal.

LUTTES OUVRIERES

● Brasserie «La Comète» (Châlons/Marne) : premières ripostes contre les licenciements



120 licenciements viennent d'être annoncés par la direction de la brasserie «La Comète» : cette entreprise est la cinquième usine du groupe de l'Union de Brasserie. Cette mesure de licenciement qui prépare la fermeture à terme, interviendra durant le premier semestre 1979. C'est du moins l'intention de la direction.

Car les ouvriers de l'entreprise ont d'ores et déjà, sans attendre, engagé la lutte et amorcé un début de popularisation auprès de la population.

Des débrayages ont eu lieu lors de la réunion du comité central d'entreprise : ils ont été massivement suivis par plus de 95 % du personnel.

L'après-midi du vendredi 10 novembre, en fin de semaine dernière avait vu le blocage par plusieurs dizaines d'ouvriers de «l'avenue de Paris» proche de la Brasserie, et la distribution de tracts et canettes de bière aux automobilistes.

Répondant à l'appel des sections syndicales CGT et CFDT, de nombreux retraités, anciens de la brasserie, se sont joints à l'action. En effet, la brasserie est une des plus vieilles entreprises de Châlons : elle a près d'un siècle et de nombreuses familles chalonnaises comptent parmi elles un ancien de la Comète.

Corr. Châlons sur Marne

● Éts Laedrich : 61 emplois supprimés

A Rupt sur Moselle, le textile perd une nouvelle unité et met à la rue 61 travailleurs : 36 licenciements et 25 pré-retraites. Cet établissement faisait partie de l'ex-empire Boussac. On ne sait toujours pas si les Willot reprendront Laedrich, malgré les accords du contrat-gérance Boussac. Quant aux licenciements, ils sont effectifs dès le 15 novembre car les préavis seront payés. Voilà comment le Plan Vosges accélère son processus... Dès l'annonce de ces licenciements, les ouvriers et ouvrières ont débrayé.

Correspondant

● Cernay (Yonne) : grève pour le respect de la convention collective

Après l'échec que la lutte à Cerneau a subi et que nous avons relaté dans un article le 16 octobre, la lutte a redémarré, plus ferme et plus suivie. Les travailleurs portugais qui travaillaient avec leurs camarades turcs au reboisement ont rejoint les grévistes. Cerneau n'est plus soutenu par l'UNCES (syndicat patronal) et a fait appel à un conseiller juridique qui le soutient actuellement. Il a tout de même accepté l'augmentation, c'est-à-dire 12,65 F de l'heure pour 174 heures, 34 heures à 25 % et 10 heures à 50 %, plus la prime de déplacement, la prime d'ancienneté, mais pas la réintégration du cadre combatif syndiqué à la CFDT.

La fermeté de la lutte recommence à influencer les pépinières d'alentour et la laisser durer serait mettre en danger les entrepreneurs. Une journée portes ouvertes a eu lieu samedi 4 novembre : 150 personnes environ sont venues. Mardi 7, les travailleurs ont demandé leur paie. Cerneau a refusé et a reporté cette question au lendemain. Les travailleurs le séquestrent de 17 heures à 21 h 30. Les flics sont intervenus, mais n'ont pu les déloger.

Jeudi 9, Cerneau est convoqué à la préfecture afin que cesse cette lutte. Malgré les tentatives de division entre les Turcs et les Portugais, les grévistes iront jusqu'au bout. Soutenons leur lutte.

Correspondant

Rectificatif : sur l'article du 3 novembre, le cadre est de la CFDT, et non de la CGT.

Éboueurs et égoutiers lyonnais

LA DYNAMIQUE DE LA GREVE S'ACCENTUE

«Deux ans déjà, coucou, nous revoilà». Les mots d'ordre résonnent dans les grandes salles de l'Hôtel de Ville de la Courly. Entrecoupés de «pas de poubelles pour le privé» et «Colomb, négociations», c'est par le rappel de leur grève de 1976 qu'un millier d'employés du service de nettoyage de Lyon est allé porter la réponse à l'administration mardi matin dans le luxueux hôtel de la Courly. Les employés applaudissent, invités par les grévistes à se joindre au mouvement.

Lundi après midi, de laborieuses négociations ont eu lieu entre la Courly et les syndicats. Procédé habituel : à l'issue d'une suspension de séance, la Courly présente un projet de protocole d'accord, préparé de longue date dont la seule caractéristique est qu'il est vide !

Rien sur l'application de la grille indiciaire parisienne, rien sur les qualifications...

Mardi matin, la salle était trop petite pour contenir l'ensemble des grévistes venus participer à l'AG. Celle-ci était impor-

tante, il fallait se prononcer sur le protocole d'accord. Les discours syndicaux furent fréquemment interrompus par «on continue, on continue» scandé avec combativité, et même FO et les autonomes appelèrent à la poursuite de la grève. Un cantonnier immigré, rappelant les injures racistes de la part de certains chefs, dénonce les pressions sur les immigrés. La décision fut prise, comme cela se fait chaque matin, de démontrer, en manifestant dans les rues de Lyon, la volonté de l'ensemble des employés

du nettoyage de faire céder Colomb. Car aujourd'hui, tous les services sont touchés : outre les éboueurs et les cantonniers, il y a maintenant l'ensemble des travailleurs des souterrains. Un appel aux chefs d'équipe est lancé, les quelques dépôts éloignés seront joints dans la journée pour qu'ils rallient la grève.

De plus après l'appel à l'extension sur toute la France, du nouveau extrêmement positif est apparu au Havre et à Dreux, les éboueurs ont décidé la grève illimitée. A Grenoble les AG sont préparées et la grève sera votée pour l'ensemble des catégories en début de semaine. A Nantes, où la grève venait de démarrer, le maire PS a aussitôt cédé.

D'autre part, la CGT et la CFDT ont lancé, pour les 20, 21 et 22 novembre un appel à la grève pour

l'ensemble des communaux lyonnais.

Episode significatif : à la Courly, devant les grévistes rassemblés, un responsable CGT les exhorte à «l'esprit de responsabilité et de discipline» et demande qu'aucune dégradation n'ait lieu. Surprise alors de l'assemblée. Un travailleur lance : «On peut au mois crier ?». Sans commentaire.

Dernière minute : le «plan aspirateur» sera mis en application mercredi, d'après l'adjoint au maire de Lyon. Autrement dit, les bidasses seront employés à briser la grève des éboueurs. Les soldats et leurs comités sauront faire face avec les grévistes à cette réquisition. Cela va certainement précipiter l'entrée en bagarre de l'ensemble des employés de la Courly, carte pour l'instant tenue en réserve.

Corr. LYON

CDF Chimie

JOURNÉE D'ACTION MARDI

Les travailleurs du groupe CDF Chimie étaient appelés mardi 14 novembre à une journée nationale d'action par les syndicats CGT, CFDT, CFTC et CGC.

En Lorraine, l'intersyndicale appelait les travailleurs à une marche de protestation de la plate-forme chimique de Carling à Saint Avold. Cette marche était suivie d'une conférence débat, à laquelle étaient invitées les délégations de localités avoisinantes. A l'origine de cette première action nationale : la situation de l'emploi dans le groupe CDF Chimie.

Des menaces très précises sont présentes en effet sur l'emploi dans le groupe, et dans un premier

temps dans sa filiale APC (engrais) à Toulouse.

«La situation de CDF Chimie» rapportait mardi un responsable cégétiste, «a été mise en évidence par un rapport de la commission des finances qui soulignait la situation difficile du groupe en matière de trésorerie, parlait d'endettement, insistant sur la nécessité d'une «gestion plus rigoureuse» ce qui n'est pas très bon signe...»

L'endettement de CDF Chimie nécessiterait donc, dit le gouvernement à mots couverts, des licenciements.

Mais d'où vient donc l'endettement ? La CDF a fait des investissements pour un vapocracker dans le Nord. Le vapocracker

permet de transformer la matière dérivée du pétrole en matière première de pétrochimie comme l'hétylène. Les utilisations de ces matières premières ? Les matières plastiques. C'est le choix qu'a fait CDF Chimie. Or ce secteur est actuellement en crise.

Et cela ne date pas tout à fait d'aujourd'hui. Résultat, les investissements opérés ne sont pas très rentables. Le gouvernement giscardien qui, il faut le souligner, a largement inspiré ce choix à l'entreprise nationalisée, peut, selon les syndicalistes, profiter des difficultés actuelles, pour essayer de justifier et de faire passer en douceur des mesures de privatisation : éclate-

ment du groupe en sociétés diverses qui devraient se lier au secteur privé pour assurer leur rentabilité. La conséquence, outre les menaces sur l'emploi, serait la remise en cause des avantages acquis par le personnel du groupe. Il a actuellement le même statut que celui des travailleurs du Charbonnage de France (beaucoup de travailleurs sont d'ailleurs d'anciens mineurs reconvertis). Ces avantages portent notamment sur les classifications, le logement, etc.

La journée de mardi ne peut évidemment être qu'une première étape dans une lutte qui devra être forcément longue. L'enjeu est de taille.

Publication du rapport Farge sur l'ANPE

MENACES CONFIRMÉES

Cette fois, ça y est. Le rapport Farge sur l'ANPE, le «vrai», est officiellement sorti du ministère du Travail. On se souvient qu'il y a quelques semaines, le «brouillon» de ce rapport avait été rendu public, à la suite d'une fuite. Les personnalités intéressées avaient pris l'affaire très au sérieux, puisqu'à Nantes, un secrétaire CGT avait été convoqué et interrogé et que, lors de la grève du personnel des agences, dans de très nombreux endroits, les Renseignements Généraux étaient venus relever l'identité des

grévistes. Aujourd'hui, malgré toute une série de dénégations sur le contenu du rapport, il s'avère que les menaces dénoncées à l'époque sont tout à fait réelles... (voir QdP du 9 novembre 1978).

Immédiatement après la publication de ce rapport, la campagne contre les «faux chômeurs» est repartie. Ainsi, aux actualités de 13 heures, mardi, on a pu voir toute une «enquête» sur le «scandale» que constituent les 100 000 offres d'emploi non satisfaites en fin de mois. On a même eu droit à un patron

qui se lamentait de n'avoir pas reçu la moindre réponse à une série d'offres pourtant fort alléchantes qu'il a faites voici déjà un mois : un salaire de 3 300 francs, plus des primes...

Ce genre «d'enquête» montre bien quel est le souci majeur du patronat, sur cette question du chômage : liquider des fichiers et des indemnités le maximum de chômeurs, et donner à l'ANPE renouvelée les moyens de fournir aux entreprises les demandeurs d'emploi correspondant à leur besoin, cela au plan national. Le rapport Farge

précise d'ailleurs en substance que le rapprochement réussi d'une offre et d'une demande «tient d'un miracle doublé d'une prouesse individuelle...».

Quant au RPR, qui avait déposé un projet de loi allant grosso-modo dans le même sens, il a tout de suite fait connaître son soutien aux propositions du rapport Farge. Cette prise de position encouragera sans aucun doute le gouvernement à mettre en œuvre ces réformes, sous une forme ou sous une autre.

Paris (11^e, 12^e, 20^e)

CAMPAGNE DU PCF : SERRONS-NOUS FRILEUSEMENT

Mardi soir, les sections du 11^e, du 12^e et du 20^e arrondissements de Paris tenaient un meeting près de la place de la Nation avec, comme tête d'affiche, René Piquet, sur le thème : «*Vous avez droit à la vérité*». Une réunion destinée davantage à resserrer les rangs qu'à apporter des propositions bien nouvelles.

Le PCF devait accorder une certaine importance à cette réunion, à voir l'ampleur des frais engagés : la location du chapiteau a coûté, selon les organisateurs eux-mêmes, plus de 2 millions anciens, sans compter les 7 500 F d'affiches. Quelques 300 personnes se pressaient pour écouter l'orateur, ce qui n'est pas une réussite pour un meeting appelé sur trois arrondissements.

Les thèmes développés seront ceux en vigueur dans la période : il faut reconstruire l'union à la base, et bien sûr, le thème de la «*campagne anti-communiste*», qui, une fois de

plus, utilise «*des moyens de grande ampleur : télévision, radio, hommes politiques de toutes les formations*». La cause de cette campagne, c'est qu'*«on ne nous pardonne pas de prendre toujours la défense des travailleurs»*. Propos qui permettront donc aux militants présents de resserrer les rangs et pas seulement à cause de la température extérieure. Lorsque l'orateur appelle à l'adhésion, une militante, près de moi, souffle : «*Je crois qu'il n'y en a pas beaucoup qui ne sont pas au Parti.*»

Ah si, tout de même, quelqu'un demande la parole pour le débat : l'inter-

venante s'inquiète de la rupture du PS. Les sifflets commencent à fuser. Elle continue : «*Je viens pour comprendre ce qui se passe*». Ouf, c'est une bonne socialiste : les applaudissements crépitent. Piquet répond en parlant d'union à la base. Une militante du PCF réintervient : «*Camarade, ta réponse ne me satisfait pas. C'est vrai qu'à la base, on peut se trouver d'accord sur telle ou telle revendication, mais cela ne nous rapproche pas du changement de gouvernement. Alors, doit-on se limiter à un travail de quartier ?* Piquet, embarrassé : «*Ma réponse ne te satisfait pas, eh bien je te comprends. Elle ne peut pas te satisfaire parce que c'est vrai que l'union de la gauche a été rompue*». Et c'est reparti sur la responsabilité des socialistes. Comment mieux avouer l'absence de perspectives

du PCF dans la période ?

Le même embarras prévaudra pour répondre à une question sur l'élargissement de l'Europe : comment le PCF explique-t-il que le PCE et le PCI soient favorables à l'intégration européenne ? Il est vrai, dit Piquet que le PCE et le PCI n'ont «*pas tout-à-fait la même position que la nôtre*». C'est un euphémisme. Mais, voyez-vous, cela prouve qu'*«il n'y a pas de parti modèle, nous reconnaissons le droit à la différence*». Pas de réponse sur le fond de la question posée. Il est temps de clore le débat, qui était prévu pour ne durer qu'une demi-heure.

A la sortie, des militants liquident les sandwiches : «*Les sandwiches de Belleville, les meilleurs pour reconstruire l'union.*»

François NOLET

Suite à «*Apostrophes sur l'URSS*»

LE PCF SUR LA DEFENSIVE

«*L'intervention de deux adhérents du PCF de Marseille, Nina et Jean Kehayan, dans l'émission «Apostrophes» de vendredi dernier a soulevé parmi les communistes de notre département, et au-delà, une émotion profonde et une réelle indignation.*»

Ainsi commence un communiqué de la fédération des Bouches du Rhône du PCF.

Le crime monstrueux dont se sont rendus coupables ces deux membres du PCF, c'est de témoigner aujourd'hui sur les 2 ans qu'ils ont passé en URSS dans un livre : *La rue des prolétaires rouges* de ce qu'ils ont vu, de ce qu'on leur a raconté. Pire, ils ont participé à une des émis-

sions les plus en vogue actuellement, dont le thème était précisément la question de la nature de l'URSS d'aujourd'hui. A leur côté Boukovski qui connaît bien le régime de Brejnev pour avoir séjourné plusieurs années dans les camps et autres hôpitaux psychiatriques. Face à eux, Frioux et Adler, deux des auteurs de *L'URSS et nous*. Ce livre, sorti début septembre est une très peu convaincante tentative de réponse aux militants du PCF qui s'interrogent depuis quelques temps sur le «*modèle soviétique*».

La rue des prolétaires rouges est avant tout un témoignage sur la réalité quotidienne en URSS, sur l'oppression dont est victi-

me le peuple, sur le Parti devenu instrument d'exploitation au plus grand profit de ses membres. Dans le cours même de l'émission, ni Frioux (qui a longtemps séjourné en URSS) ni Adler n'ont contesté un tant soi peu les faits avancés par Nina et Jean Kehayan et qui sont contenus dans leur livre.

Pourtant le communiqué de la fédération du PCF des Bouches du Rhône affirme que ces deux militants du PCF se sont livrés à «*un dénigrement systématique de l'URSS.*»

Ce que ne peut tolérer le PCF et qui explique sa brutale réaction, c'est que s'appuyant sur les faits, N. et J. Kehayan en arrivent à la conclusion : «*En URSS*

ce n'est pas le socialisme». En effet, cette affirmation, qu'ils ont maintes fois répétée au cours de l'émission, s'oppose de front à la thèse officielle du PCF qui prétend que, malgré «*des problèmes soulevés par les dissidents, les atteintes aux libertés démocratiques les privilèges dont jouissent les membres du Parti*», l'URSS est un pays socialiste.

La question lancée par les auteurs de *La rue des prolétaires rouges* à «*Apostrophes*» mérite que tout militant du PCF y apporte une réponse : oui, en effet, «*comment est-il possible de dire qu'un pays dans lequel il n'y a pas de liberté pour les travailleurs est un pays socialiste ?*»

● La parution de *Maintenant* compromise

L'équipe de fondation de *Maintenant* vient de connaître une série de défections. Le projet, lancé en juin dernier autour de l'équipe de *Politique-Hebdo*, avait reçu le soutien de personnalité du PS, d'oppositionalistes du PCF, et de militants du PSU et de la LCR. Le lancement, prévu pour l'automne, avait été repoussé une première fois.

Plusieurs membres fondateurs ont décidé d'abandonner le projet. Il s'agit de Nicole Questiaux, Christine Bucu-Glucksmann, Didier Motchane, Jacques Frémontier, Hervé Hamon, Patrick Rotman, et Nicos Poulantzas. D'autre part, Jacques Lang, Jean-Marie Vincent et François Maspero ne participent plus activement au lancement de la revue, sans avoir quitté le groupe fondateur.

L'abandon du projet est justifié par les trop faibles bases de financement : «*Poursuivre sur des bases aussi fragiles compromettrait ou dénaturerait le projet politique et journalistique auquel nous tenons*», déclarent les démissionnaires.

● Attentat contre un local du PCF à Marseille

Lundi soir, une grenade a été lancée contre un local du PCF, dans le 6^e arrondissement de Marseille. Cinq personnes présentes dans les locaux ont été blessées, dont quatre sérieusement. L'attentat a été revendiqué par «*l'Organisation Delta*». C'est sous ce sigle qu'avaient été revendiqués les attentats contre Laïd Sebati et Henri Curjel. Le PFN, qui venait de tenir un meeting à Marseille vendredi, a nié sa participation à l'attentat.

● Grogne du RPR contre le budget de Soisson

Tandis que plusieurs milliers d'étudiants et professeurs de gymnastique manifestaient hier à Paris contre le plan Soisson, le même Jean-Pierre Soisson devait défendre le budget de la Jeunesse, des Sports, et des Loisirs. Tâche difficile puisque même les députés RPR se sont sentis obligés de protester contre son insuffisance ! Le groupe parlementaire avait même décidé de s'abstenir au moment du vote. Ce n'est sans doute pas un hasard si la première cible de la grogne du RPR est Soisson, l'ancien secrétaire du PR.

**PARTI COMMUNISTE
REVOLUTIONNAIRE
marxiste-léniniste**

**PROGRAMME
ET
STATUTS**

adoptés par son
TROISIEME CONGRES
novembre 1978

Vous pouvez passer commande de cette brochure :
«*Programme et statuts adoptés au 3^e Congrès du
PCR ml*».
Prix : 6 F + port.

Le Quotidien du Peuple gravement menacé

Audincourt M.G.	100
Gennevilliers	15
L.T. ouvrier retraité, ancien mutin d'Ukraine	500
M.B. infirmière	25
Amiens	50
Ventes	50
Liévin	200
Ventes	15
Collecte	20
Ventes	20
Boulogne	45
Ventes	100
Affiche vendue	10

Paris 19 ^e	
Pour la liberté de la presse	100
Ventes	50
Un chômeur	10
Des retraités	100
Une enseignante	2 000
Un ouvrier de la SOPAD	10
Florange	255
Nantes J.-Y. C.	150
Neuilly P.G.	200
Paris M.B.	200
TOTAL	4 155
ANCIEN TOTAL	159 553
NOUVEAU TOTAL	163 708

Pour les 25 millions du *Quotidien du Peuple*, je verse F.

Nom :

Adresse :

Etablir les chèques à l'ordre du *Quotidien du Peuple* : CCP ; centre Paris, compte N° 23 132 48 F
Crédit Lyonnais : agence ZU 470 compte N° 7 713 J

Prison de la Santé

Un détenu violemment tabassé par des matons

Le tabassage dans les prisons n'est pas rare, la moindre incartade d'un détenu peut en être le prétexte, ou plus « simplement » l'envie de défolement de la part de matons partisans de fermeté. En l'occurrence, ils s'arrangent pour que leurs exactions commises à l'abri des regards, ne puissent avoir de la publicité en dehors des enceintes pénitentiaires, en évitant de laisser des traces. Mal leur en pris cette fois-ci, en tabassant Youssef Tadjine. Ce dernier est inculpé depuis la mi-octobre pour vol, rébellion et violences à agents et incarcéré dans le bloc des étrangers de la Santé. Certes, Tadjine est algérien, mais vivant depuis sa plus petite enfance en France, et ne parlant que la langue en vigueur dans ce pays, il avait demandé son transfert dans les locaux des détenus français. L'administration pénitentiaire refuse. Tadjine tente, dans un moment de désespoir, de mettre fin à ses jours en se taillant les veines. Au lieu de l'infirmerie, il connaît le mitard pour une peine de quatre jours.

C'est là que les matons se déchaîneront, profitant, semble-t-il, de la somnolence du détenu, causée par les calmants qui lui ont été administrés.

Selon l'administration, Tadjine aurait agressés les matons ; mais les quatre jours de mitards démentent en eux-mêmes cette version, puisqu'en de telles circonstances l'administration inflige des peines de cachot d'un mois et plus.

Pour camoufler ce tabassage, l'administration avait interdit à la famille Tadjine de lui rendre visite. C'est son avocat, allant le voir, jeudi dernier, qui l'a trouvé complètement défiguré par les nombreux coups qu'il avait reçus. Depuis les matons promettent à Tadjine de lui « faire la peau ». Plainte a été déposée.

Si les tabassages de détenus sont fréquents dans les prisons, il n'en demeure pas moins que ceux-ci ont pris des proportions hors du commun à la Santé depuis la nomination de Rousseau au poste de directeur de cet établissement ; lequel a été nommé pour remplacer l'ancien, au lendemain de l'évasion de Mesrine...

Le tabassage ne peut en conséquence être tenu pour une « bavure ». Serait-il considéré par Peyrefitte comme moyen « facilitant la réinsertion sociale » des délinquants et autres détenus ?

P. C.

● Enceinte, licenciée : illégal

La Cour d'appel d'Aix-en-Provence vient d'infirmier un jugement rendu en mai dernier, contre une travailleuse enceinte, qui s'était fait licencier du restaurant où elle était employée, sous ce prétexte. Les prud'hommes avaient retenu une prétendue « gifle » donnée par la travailleuse. Celle-ci s'est avérée être tout au plus une bousculade, que les magistrats ont cependant retenu pour refuser la réintégration de la travailleuse. Elle touchera 25 000 F de dommages et intérêts, et une indemnité de préavis de licenciements, les frais du procès étant à la charge du patron, dont on connaît par ailleurs le lien avec les milieux d'extrême-droite à Aix. Le procès du mois de mai avait créé une forte mobilisation pour soutenir Marie, la travailleuse, l'une des inculpées du procès du MLAC.

● Affaire Kismoune : décision le 1^{er} décembre

Le ministre de la Justice a annoncé que le cas de Youssef Kismoune serait examiné le 1^{er} décembre par la commission de révision des procès criminels. Dans le même communiqué, il est précisé que Kismoune, « placé sous perfusion dimanche à 22 h 30, a accepté de suspendre sa grève de la faim à la suite des assurances qui lui ont été données par le Garde des Sceaux ». Youssef Kismoune avait engagé cette grève de la faim pour protester contre sa condamnation sans preuve à vingt ans de réclusion criminelle.

Téléphonez au Quotidien
636 73 76

AFFAIRE MESRINE : QUELQUES QUESTIONS

● Une fois de plus, Mesrine fait la une de la presse. à l'occasion de la publication par le *Matin* de sa lettre sur les QHS (quartiers de haute sécurité). L'attaque contre le domicile du juge Petit, qui présidait la cour d'assises qui a jugé Mesrine, l'arrestation de son complice dans cette affaire, enfin l'inculpation et l'arrestation de la journaliste qui l'avait interviewé il y a quatre mois, l'ensemble de ces faits pose un certain nombre de questions.

— Pourquoi Mesrine échappe-t-il systématiquement à la police ? Il avait personnellement menacé le juge Petit : n'était-il pas prévisible qu'il allait mettre ses menaces à exécution ? Si Mesrine court toujours, est-ce parce qu'il est vraiment doué pour échapper aux recherches, parce que la police est totalement incapable, ou bien la liberté qu'il a actuellement est-elle utile à certains ?

— Que penser des propos tenus par Mesrine dans les colonnes du *Matin* ? Parallèlement à une

critique, fort pertinente, des QHS, peut-on croire à la réalité du vocabulaire progressiste qu'il emploie, lorsqu'il dénonce « les proxos tricards indicateurs, tout ce qui fait une bonne police parallèle à la solde du gouvernement, et qui agit contre l'ouvrier et le petit peuple », ou lorsqu'il invoque les insultes « en vigueur dans vos commissariats à l'encontre du peuple et des démunis ».

Mesrine, qui a été à l'OAS, qui se vante, dans son livre, d'un nombre impressionnant de meurtres

et de hold-up, serait-il devenu, d'un truand et d'un fasciste, un progressiste, ou utilise-t-il des thèmes à la mode pour obtenir des compléments comme celle de Coupé, dont il écrit que « c'est un gauchiste qui a agi sincèrement et gratuitement pour une cause à laquelle il croyait : la fermeture des QHS » ?

— Le plus inquiétant est sans doute l'inculpation de la journaliste, qui a interviewé Mesrine pour le compte de *Paris Match*, et qui se trouve accusée de complicité d'apologie de crime et de recel de criminel. Une telle inculpation constitue un dangereux précédent pour la liberté de la presse.

Quelle que soit notre appréciation sur le fait de donner la parole à Mesrine, on ne peut que s'inquiéter d'une telle mesure qui consiste à criminaliser

le fait d'avoir interviewé quelqu'un qui est recherché par la police. Demain, on pourrait inculper sous le même chef des journalistes qui interrogeaient des militants pourchassés pour d'autres raisons. Le cas s'est déjà produit : un journaliste de *Libération* a été arrêté en Irlande pour avoir été en contact avec des militants de l'IRA ; et plus récemment, *Rouge* a été condamné pour avoir rapporté les propos de membres du FNLC.

S'il est clair que l'action de Mesrine de vendredi soir ne peut servir en rien à remettre en cause l'existence des QHS, son premier résultat, et le seul tangible, aura été de donner un prétexte à ce dangereux précédent.

François NOLET

Journées d'étude sur la contraception

LA PILULE CINQ ANS APRES : PREMIER BILAN

● Les six journées d'étude et de bilan sur la contraception qui se sont tenues au Palais des Congrès à Paris ont permis aux spécialistes de faire un premier point approfondi sur les contraceptifs en usage. En 1978, sur près de douze millions de femmes âgées de 15 à 49 ans, un tiers seulement utilise des moyens contraceptifs...

Le bilan de ces moyens a été l'objet de ces

Sur les 3 moyens dont disposent les femmes, la pilule est le plus utilisé, avec 2 800 000 utilisatrices, chiffre qui a plus que doublé en 5 ans. Les indications sont aujourd'hui mieux posées, dès lors que les risques sont mieux connus. Mais de nombreuses femmes prennent encore la pilule sans réel examen, ni surveillance, ce qui représente un danger car la pilule augmente les risques de complications cardio-vasculaires, d'artériosclérose, d'embolie pulmonaire et d'hypertension artérielle. Le tabac augmente par ailleurs les risques précédemment décrits.

Des examens permettent de dépister les « grossesses » contre-indiquées, par exemple le dosage de sucre et de graisses dans le

sang. Néanmoins, des femmes ayant des examens normaux et une tension normale peuvent parfois faire une embolie, ce qui nécessite une surveillance régulière et l'arrêt de la pilule en cas d'anomalie.

On dispose aujourd'hui d'un nouvel examen, le dosage des « antithrombine 3 » qui permet de dépister efficacement les femmes susceptibles de faire une embolie sous pilule. Cet examen qui coûte 50 F est remboursé par la Sécurité Sociale. Bien qu'encore peu pratiqué, il est facile à faire et doit être réclamé aux médecins par les femmes. Avec une bonne surveillance médicale, l'utilisation de la pilule comporte heureusement beaucoup moins de risques.

Reste enfin le problème

de la cancérogénicité éventuelle de la pilule. Des études menées à ce sujet aux USA, sur les animaux, par le ministère de la Santé US affirment la cancérogénicité des œstrogènes. Mais le recul, au niveau humain, n'est pas encore suffisant : cela fait dix ans que la pilule est prise régulièrement par des femmes aux États-Unis et cinq ans en France. Le temps habituel de latence précédant l'apparition des cancers pouvant être de l'ordre d'une quinzaine d'années chez l'humain, on ne peut parler aujourd'hui que d'effets cancérogènes possibles.

Trois sortes de pilule sont aujourd'hui en vente : la « normale » dosée à 50 microgrammes d'œstrogènes (Stédiril, Ovanon...); la « minipilule » dosée à

0,30 microg. ; enfin la « micropilule » qui ne contient pas d'œstrogènes du tout, très récemment commercialisée, mais qui ne présente pas encore de critères de sûreté satisfaisants.

Si la pilule ne convient pas, il existe le stérilet utilisé surtout par les mères de 2 ou 3 enfants, essentiellement pour éviter les risques de stérilité définitive que pourrait entraîner une éventuelle infection due à une mauvaise pose du stérilet. Enfin les ovules, véritables contraceptifs à action locale, qui permettent d'espacer les grossesses, méthodes dont les échecs sont évalués de l'ordre de 5 % à 0 % selon les auteurs.

Docteur QdP

Projet de loi contre les jugements par défaut

Dans le dédale des procédures judiciaires, l'une d'entre elles, pratiquée à tour de bras, est le jugement par défaut, autrement dit en l'absence de l'intéressé : de cette procédure peuvent naître de nombreux abus, ou simplement l'ignorance même d'un jugement par la personne citée devant les tribunaux. Ainsi, un beau jour peut être celui d'une mauvaise

surprise, où plusieurs mois, voire plusieurs années après le jugement, la personne peut être embarquée pour un séjour en prison... et ce pour des délits tout à fait mineurs...

C'est en ce sens que le comité d'action pour le respect des droits de la défense, vient de présenter un projet de loi visant à modifier le code de pro-

cédure pénale sur ce point. Ce projet serait soumis au Parlement prochainement, face à l'immobilisme du ministère de la Justice, qui déjà, il y a six ans, en la personne de Pleven, avait laissé entendre que cette procédure pourrait être révisée.

Toujours est-il que ce projet de loi vise à supprimer la clause actuelle de

jugement par défaut, sauf dans le cas de la certitude absolue que la personne citée a effectivement été touchée.

De fait, de nombreuses assignations ne parvenaient jamais à leur destination. Ce projet permettrait d'assurer au minimum une position prise en connaissance de cause par le « jugé », et éventuellement d'assurer sa défense...

«Patrons / Télévision» censurée par A 2

UNE CHAÎNE SOUS INFLUENCE... PATRONALE

C'est ce mercredi 15 novembre que devait débiter sur Antenne 2 la série de trois émissions «Patrons/télévision» réalisée par Gérard Mordillat et Nicolas Philibert, et produite par l'Institut National de l'Audiovisuel.

On se souvient que cette série a été déprogrammée par la direction d'Antenne 2, dont le PDG est Maurice Ulrich, ancien haut fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères. Cette déprogrammation était intervenue au lendemain d'un visionnage des émissions par un représentant du CNPF et deux des PDG interviewés, dont François Dalle, PDG de l'Oréal.

On sait aujourd'hui que les PDG qui sont personnellement intervenus auprès d'Antenne 2 pour faire «suspendre» la programmation sont ce même François Dalle et le PDG de Richier, Michel Barba. Il serait plus exact de dire ex PDG : Barba n'a pas de fonction déterminée à l'heure actuelle et cette situation de «PDG en chômage» l'a peut-être rendu plus sensible aux arguments du CNPF contre une émission où les patrons n'apparaissent pas sous leur meilleur jour, pour le moins. Quant à François Dalle, il est, paraît-il, furieux d'apparaître comme un «patron réactionnaire», alors que

cet ami personnel de François Mitterrand se flatte d'être «un patron de progrès»...

Antenne 2 a indiqué le nom de ces deux patrons en faisant état des lettres de protestation qu'ils lui avaient envoyées. En fait, les lettres sont datées du 6 et du 9 novembre, alors que la déprogrammation est intervenue le 31 octobre. Il ne s'agit donc que d'une sorte de justification après coup des pressions verbales exercées par Dalle et Barba, auxquelles A 2 s'est empressé d'obtempérer, sans même contacter Pierre Emmanuel, responsable de l'INA.

Mardi, on apprenait aus-

si que France-Culture rediffusera le 26 novembre l'émission de radio que Mordillat et Philibert avaient réalisée à partir des mêmes interviews que leur série télévisée, et intitulée «Tous derrière et lui devant». Ce qui est bon pour la radio, ne le serait-il pas pour la télévision ? Les patrons qui ne s'étaient aucunement inquiétés de cette émission de radio ni du film des mêmes auteurs projeté dans une salle parisienne. La perspective d'un public bien plus nombreux a, comme par hasard, réveillé la susceptibilité patronale.

Claude ANCHER

Pour l'abrogation de la loi d'orientation dite «en faveur» des personnes handicapées

«Le combat des handicapés n'est pas une lutte marginale. Notre lutte fait partie de celle du prolétariat et de ses alliés pour la destruction de l'Etat capitaliste».

Ainsi se conclut la petite brochure publiée par le Collectif d'Action et de Coordination des Handicapés pour l'Abrogation de la Loi d'Orientation (CACHALO), collectif qui regroupe la Confédération des Handicapés et retraités, le Comité de lutte des Handicapés, le Mouvement de défense des handicapés, et le Collectif national des travailleurs sociaux.

FICHAGE, CONTRÔLE ET «ORIENTATIONS»

La brochure montre comment la loi d'orientation de 1975 dite en «faveur des handicapés» institue le fichage de toute une population, s'ajoutant ainsi aux systèmes GAMIN et AUDASS. Les commissions chargées d'orienter les handicapés, CDES pour les enfants, COTOREP pour les adultes, sont totalement contrôlées par l'Etat. Elles ont sur les handicapés un pouvoir exorbitant. Ainsi, s'agissant des handicapés adultes, «les COTOREP décident donc :

- de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- du reclassement selon la capacité professionnelle
- de l'orientation vers un stage de réadaptation, de rééducation ou de formation professionnelle
- de l'admission en CAT ou Atelier Protégé
- de l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés

- de l'allocation compensatrice
- de l'allocation logement

DISCRIMINATION SALARIALE

La loi fixe également le salaire auquel a droit le handicapé, selon qu'il se trouve dans un emploi protégé en secteur normal, en Atelier Protégé, ou en Centre d'Aide par le Travail. L'orientation vers l'une ou l'autre de ces institutions est fonction de sa capacité de travail. Le salaire versé par l'employeur est proportionnel à cette même capacité de travail du handicapé par rapport à une capacité normale de travail.

«Comment définit-on une capacité normale de travail ? Mystère. Qui peut le faire mieux qu'un patron qui sait par nature ce qu'exploiter veut dire. Que d'abus en perspective !»

Un complément de salaire est versé par l'Etat, mais au compte-goutte; par exemple en ce qui concerne les emplois protégés en secteur normal : «Si la COTOREP estime que le rendement du handicapé est inférieur de 10 % à celui d'un travailleur valide effectuant le même travail, le patron tout en conservant le handicapé pourra diminuer son salaire de 10 %». L'Etat paiera la différence entre le salaire perçu par le handicapé et le salaire d'un travailleur valide effectuant le même travail. Toutefois, ce complément de rémunération ne peut être supérieur à 20 % du SMIC. De plus le salaire perçu par le handicapé plus le complément de rémunération ne pourra excéder 130 % du SMIC.

En Atelier Protégé, la garantie de ressources est

à 90 % du SMIC (130 % maximum) et en CAT à 70 % du SMIC (maximum 110 %).

D'autre part «la loi d'orientation sonne le glas de la loi de 1957 portant obligation d'employer 3 % de handicapés. En effet, maintenant «les employeurs peuvent être exonérés de l'obligation relative à la priorité d'emploi des travailleurs handicapés en passant des contrats de sous-traitance avec les ateliers protégés et les CAT»... La sous-traitance est d'un grand intérêt pour les patrons : ils n'ont aucune charge sociale à payer, tout est payé par la direction de l'atelier».

La discrimination envers les handicapés n'est pas seulement pour les patrons un moyen de peser sur les salaires ; elle est aussi une menace pour l'emploi :

«Où la fonction d'agence d'interim des Ateliers Protégés apparaît le plus clairement, c'est lorsque on lit que : «les travailleurs handicapés employés dans un atelier protégé peuvent, avec leur accord et en vue d'une embauche éventuelle, être mis à la disposition d'un employeur, pour un contrat de trois mois, renouvelable une fois». Ainsi un employeur en manque de main d'œuvre pourra prendre «à l'essai» un handicapé (dont la COTOREP a estimé qu'il ne pouvait pas travailler en secteur normal)».

L'HYPOCRISIE DE L'ACCESSIBILITÉ

Cette brochure montre également l'hypocrisie de «l'accessibilité architecturale des locaux publics» : les normes de la loi d'orientation ne s'imposent qu'aux bâtiments dont le permis de construire sera déposé à partir de mars 1979. D'autre part, aucune mesure de contrainte n'est prévue pour imposer ces normes aux entrepreneurs. Quant aux transports en commun, rien n'est fait pour en permettre l'accessibilité aux handicapés.

La brochure brosse une analyse très critique des grandes associations des handicapés, associations gestionnaires qui soutiennent le pouvoir en place.

Quant aux partis de gauche, si l'analyse n'est pas toujours parfaitement claire, une chose est sûre : ils sont «inaptes à prendre en charge les demandes réelles des handicapés : plus de justice, certes, mais aussi, mais surtout, autonomie, liberté, responsabilité».

Paul GAUVIN

Pour commander la brochure (5 F) ou pour verser un soutien : s'adresser au local du MDH, 4 rue du Docteur Tuffier 75 013 Paris, en précisant bien : «Pour le CACHALO».

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT

- A un abonnement à
- Front Rouge, revue politique et théorique du PCRml
 - Pékin information
 - La Chine en construction
- Réception du Manifeste pour le Socialisme
- et à un livre ou un disque au choix (pour chaque réabonnement, un cadeau supplémentaire au choix)
- PARMI LES LIVRES
- LE TOME V DE MAO TSE TOUNG
- ou
- La France de 68 (A. Delale et A. Ragache)
 - 500 affiches de mai 68
 - Kuo Mo Jo : poèmes de 1921 à 1964 traduits par Michelle Loi
 - Adieu camarades (Roger Pannequin)
 - Argentine : Révolution et contre révolution (F. Gèze/A. Labrousse)
 - Salaire aux pièces (Miklos Harastzi)
 - Ecoles rurales, quel avenir (Collectif «école formation» de Grenoble)
 - Nucléaire danger immédiat (CFDT) et électronucléaire danger (groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire).
- PARMI LES DISQUES
- L'homme qui regarde son pays d'exil (Higinio Mena, chants argentins)
 - Chants anti-nucléaires (Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire de Basse Normandie) et Argentine Solidarité (COBAS)
 - Poèmes chantés de Palestine, Syrie et Tunisie (Hedi Guella)
 - Ils se meurent nos oiseaux (disque édité en soutien aux luttes des bretons frappés par la marée noire).

LIBRAIRIES

- | | |
|---|--|
| Arras
Librairie Brunet
21 rue Gambetta | Le Mans
Lib. La Taupe (10 %)
2 quai amiral Lalande |
| Aix en Provence
Librairie quotidienne
5 rue Félibre Gault (10 %) | Lyon
Librairie populaire
226 rue Duguesclin (3°)
(10 %) |
| Besançon
Lib. Les sandales
D'Empédocle
Place Victor Hugo
138 Grande rue (10 %) | Metz
Librairie Géronimo
Rue du Pont des Morts
(10 %) |
| Bourges
Lib. Nathanaël
4, cours Avaricum | Montluçon
Le bouillon de culture
15 rue Barathon (10 %) |
| Brest
Lib. Graffiti (10 %)
Place Saint Louis | Nice
Le Temps des Cerises
50 bd de la Madeleine
(10 %) |
| Caen
La Licorne (10 %)
Rue Froide | Nantes
Librairie 71 (10 %)
50 bd de la Madeleine |
| Clermont Ferrand
Lib. Jean Rome (10 %)
1 rue des Gras | Orléans
Les temps modernes
rue N.D. de Recouvrance
(5 %) |
| Evreux
Lib. Dubois-Dehayes
rue Chartraine (5 %) | Quimper
Calligrammes
23 rue du Sallé (10 %) |
| Grenoble
Le livre ouvert
Cours Fontaine (10 %) | Perpignan
Le Futur antérieur
5 rue du Théâtre (10 %) |
| La Rochelle
Lib. La Genette (5 %)
Rue Rougemont | Reims
Le grand jeu
20 rue Colbert |

CINÉMA

- | | |
|---|---|
| Paris
Saint-Séverin
12 rue Saint Séverin (5°)
Tarif étudiant : 10 F | Le Canut
32 rue Leynaud (1°)
Tarif étud. |
| La Clef
21 rue de la Clef (5°)
Tarif étud. | Nancy
Art et Essai cameo
16 rue de la Commanderie
Tarif étud : 10 F |
| Seine Cinéma
8 rue Frédéric Sauton (5°) | Metz
Ciné 35 - Le Pax
31 rue de Verdun |
| Châtelet-Victoria
19 rue Victoria (1°)
Tarif étud. | Perpignan
Art et Essai
Le cinématographe
8 rue d'Iena |
| Lyon
Cinématographe
44 cours Suchet (2°)
Tarif collect.
(5 tickets : 40 F) | Strasbourg
Le Club
3 rue du Vieux
marché aux vins |

Nom (en capitales)

Prénom

Ville

Date :

Abonnement normal 350 F

Abonnement de soutien 600 F

... F

Mode de versement : - en une fois - en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.
Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, plus 100 F et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages, dont nous publions la liste ci-dessus.

DOCUMENT

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU MOZAMBIQUE

AU SUJET DU CONFLIT OUGANDA - TANZANIE

«La République Unie de Tanzanie est actuellement la cible d'une agression armée perpétrée par le régime de l'Ouganda. Depuis le 30 octobre, une partie du territoire tanzanien est occupée par des troupes étrangères. Des populations ont été massacrées, des villages ont été complètement détruits, des voies de communication ont été coupées.

Cette agression menée par le régime de l'Ouganda fait partie de la stratégie impérialiste contre l'Afrique. Elle est dirigée contre le pays qui, depuis son indépendance, constitue dans notre zone le centre du Mouvement de Libération.

En proclamant son indépendance en 1961, le Tanganyika a affirmé qu'il ne se sentirait pas indépendant tant que continueraient à exister en Afrique le colonialisme, le racisme, la domination et l'exploitation. Suivant ce principe de manière exemplaire, la République du Tanganyika, puis la République Unie de Tanzanie se sont engagées avec une grande détermination et un grand courage dans le soutien à la lutte de libération de l'Afrique. (...)

Le communiqué rappelle le rôle joué par la Tanzanie dans le soutien apporté à la lutte du Frelimo au Mozambique, à la lutte des peuples de Rhodésie, de Namibie, d'Angola, de Guinée-Bissau. Pour toutes ces luttes de libération, la Tanzanie a constitué un arrière sûr. Aujourd'hui la Tanzanie est un des pays de la ligne de front soutenant la lutte de libération du Zimbabwe.

«Le peuple tanzanien a consenti d'énormes sacrifices, il a accepté de verser le sang de ses enfants, il a subi des agressions constantes, dès la conquête de son indépendance, pour que d'autres peuples africains puissent être indépendants.

Ce n'est pas sa situation géographique qui a déterminé le soutien de la Tanzanie à la lutte de libération des peuples. C'est une option politique claire et un engagement inébranlable à le mettre en pratique. (...)

«La Tanzanie a joué et joue un rôle fondamental dans l'histoire de la libération de l'Afrique. Sa contribution à la cause des peuples opprimés du monde entier est incalculable.

Voilà pourquoi la Tanzanie est attaquée.

Par ces agressions, les forces du colonialisme et de l'impérialisme prétendent détruire ce qu'ils appellent «le sanctuaire» de la lutte armée de libération. Mais ces actions criminelles ne sont parvenues qu'à renforcer la détermination et l'engagement de l'héroïque peuple tanzanien dans son soutien solidaire et fraternel aux peuples opprimés.

La Tanzanie est attaquée en raison de son engagement dans la lutte de libération.

La Tanzanie est attaquée en raison de sa contribution à la définition correcte de l'ennemi. La Tanzanie est attaquée en raison de sa définition correcte des amis et des ennemis. La Tanzanie est attaquée en raison de ses justes prises de position dans les questions africaines, dans la lutte contre l'impérialisme. La Tanzanie est attaquée en raison de sa politique économique populaire et de véritable indépendance nationale. La Tanzanie est attaquée parce qu'elle est le pays qui a élargi les frontières de la liberté, qui a été la base de profondes transformations en Afrique australe. La Tanzanie a été attaquée parce que, au contraire d'autres pays qui ont hypothéqué la consolidation de leur indépendance à des alliances avec l'ennemi, elle a compris que ce n'est qu'en soutenant le Mouvement de libération, qu'en combattant l'ennemi que l'indépendance se consolide.

La présente agression contre la Tanzanie apparaît dans un contexte précis d'actions impérialistes en Afrique australe, en particulier au Zimbabwe. Ces actions visent, essentiellement, à liquider la lutte armée de libération nationale du peuple du Zimbabwe, façon de garantir la perpétuation des intérêts de l'impérialisme dans cette zone du continent africain. L'agression contre la Tanzanie apparaît, dans ce contexte, comme une tentative d'affaiblir l'arrière sûr de la lutte armée et de détourner les attentions de la question principale.

Il ne s'agit pas d'un conflit de frontières entre l'Ouganda et la Tanzanie. Il ne s'agit pas, non plus, d'une guerre d'expansion de l'Ouganda contre la Tanzanie. Il s'agit d'une action préméditée pour déstabiliser la situation en Tanzanie, pour créer des difficultés économiques au pays, pour l'amener à engager dans la défense nationale des moyens humains et matériels nécessaires à son développement. Il s'agit d'une action préméditée dont l'objectif vain est de forcer la Tanzanie à renoncer à ses justes principes de soutien à la lutte de libération.

Le régime de l'Ouganda, agent direct de cette agression impérialiste, est le même régime qui fournit refuge, armes et qui entraîne militairement des troupes des fantoches Sithole et Muzorewa. Le régime de l'Ouganda, en agressant la Tanzanie agit de manière délibérée et consciente contre la libération de l'Afrique. (...)

Dans la conclusion de son communiqué, le gouvernement de la République du Mozambique «condamne énergiquement l'agression contre la République de Tanzanie et exige le retrait immédiat des forces d'invasion ougandaises du territoire tanzanien».

PREMIER SOMMET FRANCO - HONGROIS

● Le renforcement de la coopération économique, ainsi que les prétendus détente et désarmement seront à l'ordre du jour des grandes conversations qui doivent marquer la visite du Premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier de Hongrie en France.

La Hongrie est sans doute un des membres du Pacte de Varsovie et du COMECON le plus aligné sur les positions de l'URSS. D'où cet empressement à vanter les mérites d'un système d'échanges inégaux qui, dans le cadre du COMECON, permet à l'URSS d'exploiter ses partenaires de l'Est, et dont Janos Kadar (Premier secrétaire du Parti Socialiste Ouvrier hongrois) témoigne dans une interview publiée par le journal *Le monde* daté du 15 novembre. Après s'être déclaré favorable au renforcement de l'intégration de la Hongrie dans le COMECON, le Premier secrétaire devait ajouter : «Nous entendons approfondir encore la division du travail, la spécialisation et la coopération de nombreuses branches économiques». L'exemple cité «d'ouvrage géant dont la création dépasserait le potentiel d'un seul pays» est significatif de la conception de la Hongrie concernant

ses rapports avec l'URSS, puisqu'il s'agit de la construction du gazoduc *Soyouz* venant d'URSS et qui pourrait bien servir à ravitailler la Hongrie avec du gaz acheté à l'Iran et revendu avec un profit non négligeable par l'URSS. Dans cette même déclaration le dirigeant du PSOH répondant aux critiques des PC d'Europe du Sud est obligé de reconnaître : «Avec les caractéristiques de plus en plus marquées de la société nouvelle coexistent des phénomènes non socialistes qui parfois tendent à se renforcer», mais le constat ne s'arrête pas là, Kadar ajoute plus loin : «Nous écoutons toujours avec un grand sérieux leurs observations (des PC d'Europe de l'Ouest)». Sans doute parce que les critiques le plus souvent superficielles adressées par les PC occidentaux au modèle soviétique sont aisément balayées par les PC d'Europe de l'Est, dans la mesure où

les euro-communistes ne nient nullement le caractère prétendument socialiste des régimes est-européens et les reconnaissent au contraire toujours comme tels.

Mais aussi alignée soit-elle sur l'URSS, toute bourgeoisie révisionniste d'Europe de l'Est n'entretient pas moins, dans la défense de ses propres intérêts de classe, certaines contradictions avec l'URSS. A plusieurs reprises, dans un passé récent, des leaders euro-révisionnistes s'étaient arrêtés, au cours de leur tournée à l'Est, à Budapest, sans aller jusqu'à Moscou. Et la tentative des dirigeants hongrois de développer leurs relations économiques bilatérales avec les pays occidentaux, ne s'inscrit pas forcément complètement dans les plans soviétiques.

LA HONGRIE SE PLAINT DE LA FAIBLESSE DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES AVEC LA FRANCE

Les différents entretiens du sommet franco-hongrois, porteront principale-

ment sur les échanges économiques entre les deux pays. Ces échanges qui se sont élevés à 1,2 milliard de francs en 77, sont jugés insuffisants par Kadar, qui se plaint «du manque de mise à profit de tous les moyens de coopération». Les accords commerciaux signés par Barre lors de sa visite à Budapest en octobre 77 prévoyaient dans un proche avenir le doublement des échanges économiques entre les deux pays : Les chiffres pour les 4 premiers mois de 78 montrent que si c'est le cas pour les exportations françaises, les importations hongroises en France restent d'un niveau inférieur. La France, par les barrières douanières de la CEE empêche en effet un afflux des produits agricoles hongrois qui constituent 40 % des exportations hongroises. Les discussions porteront donc sur l'agrandissement des secteurs d'échanges et le renforcement de ceux qui existent tels que : informatique, chimie, industrie mécanique et machines.

Franck ROUSSEL

● Zambie : menace contre les activités de la guérilla

Plusieurs dizaines de fermiers blancs ont organisé un meeting dans une localité au nord de Lusaka, en Zambie, pour réclamer le départ du pays des guerilleros du Zimbabwe appartenant à la ZAPU. Après la réouverture du chemin de fer passant par la Rhodésie, la Zambie est soumise à des pressions militaires et politiques de l'impérialisme pour qu'elle abandonne son soutien à la lutte de libération du Zimbabwe. Les manifestations des fermiers visent les mêmes buts à l'intérieur du pays, que les agressions racistes venant de l'armée rhodésienne.

A la suite de ces manifestations des fermiers blancs, le président Kaunda a donné à ceux-ci des assurances, leur promettant que les activités des guerilleros de la ZAPU en Zambie seraient limitées. En adoptant cette attitude, le président zambien fait un nouveau pas dans la voie de la capitulation devant les racistes et l'impérialisme. La semaine dernière, des manifestations d'Africains avaient eu lieu à Lusaka pour exiger au contraire des mesures pour repousser les agressions rhodésiennes et défendre le pays.

● Le président du Kenya en France

La visite de nombreux chefs d'Etat africains prouve que la diplomatie africaine reste un des soucis majeurs de Giscard. Le président du Kenya, Arap Moi, qui vient de succéder à Kenyatta fait son premier voyage à l'étranger en France. Le Kenya, pays anglophone d'Afrique de l'est n'appartient pas à la zone d'influence traditionnelle de l'impérialisme français, et c'est bien ce qui fait pour lui son intérêt. Au cours de son aventureuse tournée en Afrique de l'est de l'été 77, c'est au Kenya que De Guiringaud avait rencontré un succès relatif. La France a développé des échanges culturels avec le Kenya. Le niveau des échanges économiques, assez modeste, a commencé à croître : vente de matériel radio (Thomson) et ventes d'armes. Giscard compte également mettre à l'ordre du jour de ses entretiens avec Arap Moi le projet d'une conférence «africaine» patronnée par la France, destinée à régler les conflits de la Corne de l'Afrique, projet dont il avait parlé au N° 2 du régime éthiopien lors de sa visite la semaine dernière.

● Teng Siao Ping contre «l'hégémonisme régional» du Vietnam

Au cours de sa visite en Thaïlande, le vice premier Ministre chinois Teng Siao Ping a développé les positions de la Chine à l'égard du Vietnam. Il a notamment déclaré : «Sur le plan international, il y a non seulement l'hégémonisme global, mais aussi l'hégémonisme régional... A l'instigation du grand hégémonisme, le petit hégémonisme a imposé partout sa volonté à d'autres en se livrant délibérément à l'invasion contre un autre pays, en l'occurrence le Kampuchéa.

La conclusion du traité Vietnam soviétique accroîtra certainement ses actes d'hégémonisme au lieu de les diminuer. Il jouera encore plus son rôle de Cuba en Orient... Nous ne pouvons qu'être vigilants face à ce Cuba de l'Orient... Il faut voir jusqu'où ira le Vietnam et, avant tout, jusqu'à quel point il poussera son agression contre le Kampuchéa. Nous déciderons alors des moyens de lui faire face».

NON ALIGNES

Les ministres des Affaires étrangères de Sri-Lanka (Ceylan), de Yougoslavie et du Mozambique se sont rencontrés à Belgrade la semaine dernière. Ils se sont entretenus de la situation du mouvement des non-alignés en vue de la préparation de la conférence des ministres des Affaires étrangères qui doit se tenir à Maputo en janvier.

CORÉE

Le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a publié un communiqué pour dénoncer la création

d'un «commandement des forces combinées sud-coréo-américaines». Alors que Carter s'est engagé à retirer ses forces de Corée, il tente de légaliser leur présence, alors que les troupes US ne peuvent plus se prévaloir d'un mandat de l'ONU. La déclaration de la RPDC ajoute : «Les États-Unis doivent retirer leurs troupes et armes de Corée du Sud... Les autorités sud-coréennes doivent arrêter leurs actes de traîtrise et abandonner leur politique de guerre et de division pour une politique de réunification pacifique».



VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

Le budget 79 du Logement 20 MILLIONS DE FRANÇAIS LAISSÉS POUR COMPTE

Par Nicolas GUILLOT

La nouvelle politique giscardienne du logement, concrétisée dans le budget 79 prépare un avenir sombre pour les familles populaires. Des hausses phénoménales de tous les loyers, de 20 à 30 %. La suppression dans quelques années des HLM, en attendant une réduction de 40 % du nombre de logements HLM locatifs construits par rapport à 1970. Des licenciements massifs dans les entreprises du bâtiment.

La politique actuelle du logement n'a rien de conjoncturel. Bien avant les premières manifestations de la crise, dès la fin des années 60, les grandes lignes en étaient tracées. Et c'est Barre lui-même, qui, dans un fameux rapport sur le financement de la construction, rédigé bien avant qu'il ne rentre au gouvernement,

en avait fixé les principales modalités.

La « crise du logement » est une vieille maladie chronique en France : après la Libération, la poussée des naissances, l'afflux de travailleurs vers les villes, sont venus accroître le déficit en logement, datant d'avant-guerre et accentué par les destructions de la guerre. Le pouvoir capitaliste ne pouvait pas ne pas répondre à cette demande : faute de logements décentes et à un prix abordable, les travailleurs ne peuvent pas reconstituer leur force de travail. Et pendant 25 ans, ce fut le « boom » de la construction ; sur 5 logements existant aujourd'hui, 2 ont été construits après 1948, et il s'agit pour l'essentiel de logements bon marché dits « sociaux ».

Il fallait construire bon marché et vite. Grâce à des prêts d'Etat à faible intérêt et à long terme, les promoteurs dits « sociaux » (HLM) pouvaient mettre sur le marché des logements à des loyers plus faibles : c'est « l'aide à la pierre ». Dans le même temps, pour construire vite et bon marché, il fallait construire de façon répétitive et industrialisée : ce fut la politique des grands ensembles, des ZUP, qui favorisaient une restructuration de l'industrie du bâtiment au profit des grandes entreprises.

cages de loyer sont supprimés, y compris ceux des logements anciens et des HLM. Et évidemment, avec la suppression des aides gouvernementales, les organismes HLM vont s'empresse d'augmenter les loyers pour « équilibrer leur budget » : ils ont ainsi calculé le loyer d'équilibre d'un F.4 à 1 000 F par mois (hors charges) en province ! Autre facteur qui va peser lourdement sur les loyers, c'est l'encouragement à la « réhabilitation », c'est-à-dire à la remise à

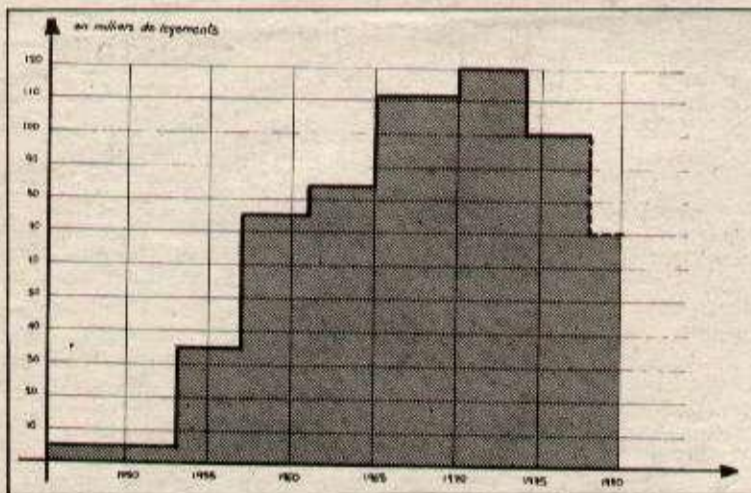
l'accession à la propriété (autres logements aidés). C'est ce que confirme également l'évolution entre les budgets 1978 et 1979. Mais le plus remarquable, ce sont les difficultés qu'a eues le pouvoir, en 1978, à réaliser y compris ses prévisions budgétaires. Sans doute, en partie à cause de restrictions de crédits budgétaires. Mais il y a une autre raison, qui concerne surtout les logements en accession à la propriété : pour construire un tel logement, l'Etat n'est pas

qui peuvent s'engager dans une telle opération. Au contraire, dans la même période, l'accession à la propriété dans le secteur libre ne connaît pas les mêmes freins et correspond à peu près aux prévisions du 7^e plan : évidemment, elle touche des familles aux revenus bien plus solides...

Enfin, la réhabilitation connaît un échec retentissant. D'abord pour les mêmes raisons déjà évoquées ; mais aussi à cause de l'opposition des locataires de logements anciens et de leurs luttes. Le budget nous apprend aussi que cette réhabilitation coûte bien plus cher que prévu ; alors que le rapport Nora (préparatoire au 7^e plan) prévoyait une moyenne de 1,6 millions d'anciens francs par logement

RÉPARTITION DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS (en nombre de logements par an)

		Budget 1979	Budget 1978	Mises en chantier réelles en 1978 (estimation)	Prévisions du 7 ^e plan
Logements neufs	HLM	Accession à la propriété	170 000	166 700	60 000
		Location	70 000	103 000	70 000
	Autres logements aidés (accession à la propriété)		90 000	75 080	96 000
	Total logements aidés		330 000	344 780	220 000
	Secteur libre				200 000
	Total logements				420 000
Logements réhabilités		62 190	49 752	30 500	250 000



PRODUCTION ANNUELLE D'HLM LOCATIFS

Un brutal coup de frein

Depuis le début des années 70, le pouvoir met en place une nouvelle politique, pour différentes raisons. Prétendant que la demande se fait moins pressante, que la « crise du logement » est pratiquement réglée, l'Etat entend réduire et même à terme supprimer sa participation financière à l'effort de construction. Cela rentre parfaitement dans la logique « libérale » cher à Giscard : transformer le logement en une marchandise comme une autre. Toutes les catégories du logement, tous les promoteurs, de l'office municipal HLM à Merlin ou Maison Phoenix, sont logés à la même enseigne, celle de la libre concurrence capitaliste. Ces choix exprimés de longue date ont encore été accentués par la nécessité, suite à la crise économique de faire de substantielles économies budgétaires.

Enfin, le pouvoir a aussi été contraint de changer de politique sous la pression de plus en plus forte des revendications contre les conditions de vie et de lo-

gement déplorables dans les ZUP et des luttes des associations de quartier ; alors Giscard parle de « logements de meilleure qualité », de « quartiers à l'échelle humaine »...

Le premier effet de cette politique, c'est une baisse radicale du nombre de logements construits : 420 000 logements mis en chantier en 1978 contre 556 000 en 1973 (24 % en moins). Et bien entendu, du fait du désengagement financier de l'Etat, c'est le logement dit « social » qui est le plus touché : 70 000 HLM locatifs mis en chantier en 1978 contre une moyenne annuelle de 120 000 au début des années 1970 (40 % en moins) (voir le graphique). Au contraire, le logement en accession à la propriété et surtout la maison individuelle, produits plus « commercialisables » sont plutôt encouragés.

Autre conséquence de la politique gouvernementale, une hausse vertigineuse des loyers, de l'ordre de 20 à 30 %. Libre concurrence oblige, tous les blo-

neuf de logements anciens, qui s'accompagne inévitablement, dans la logique capitaliste, de l'expulsion des anciens locataires et d'une hausse vertigineuse des loyers après travaux.

Mais comme il subsiste quand même ce qu'ils appellent pudiquement une « demande non solvable », c'est-à-dire un grand nombre de familles qui ne peuvent ni acheter de logement, ni même supporter les loyers qu'entraînerait la réforme, Barre prévoit pour eux le volet « social » de sa réforme (1) : une APL (Aide personnalisée au logement) qui doit remplacer l'allocation logement, soi-disant aide non indexée sur le coût de la vie et distribuée au compte-goutte : 2 milliards de francs prévus en 1979 pour l'APL alors que l'allocation-logement émergeait au budget 1975 pour 5 milliards de francs. Du reste, dans son rapport Barre prévoyait noir sur blanc, de faire supporter aux familles une part plus importante de leur budget pour le logement !

La réalité encore bien pire que les prévisions

Aux effets de cette politique volontairement anti-populaire sont venus s'ajouter ceux de la crise que connaît l'économie française depuis 1974. C'est ce qui ressort de la comparaison des prévisions annuelles du 7^e plan, qui traduisent les intentions à long terme de la politique gouvernementale, avec les réajustements inscrits dans les budgets 1978 et 1979, et surtout avec ce qui s'est effectivement réalisé en 1978 (voir le tableau).

Les prévisions budgétaires accentuent les volontés du 7^e plan : réduction du nombre de logements dits « sociaux » (HLM locatifs), et coup de pouce à

le seul partenaire, il faut aussi le futur propriétaire, ou surtout ses économies ; et de plus en plus rares sont les familles, avec le chômage et la hausse des prix,

Les laissés-pour-compte du budget

La politique giscardienne laisse pour compte des millions de Français et de travailleurs immigrés, comme s'ils n'existaient pas.

Il y a d'abord tous ceux qui ne pourront suivre les hausses de loyer prévues par Barre, ceux qui ne pouvaient se loger que parce qu'il y avait des HLM ou, pour beaucoup d'entre eux, des appartements anciens à bas loyer. Pour eux, de 2 à 400 F de plus à trouver sur un budget mensuel, du jour au lendemain. C'est tellement énorme que le gouvernement, inquiet des répercussions de cette mesure, a été contraint à un premier recul : la libération des loyers prévue pour le 1^{er} janvier 79, sera reportée au mois de juillet.

Il y a tous ceux qui logent dans de mauvaises conditions, faute de trouver mieux. Car, contrairement à ce que prétend le pouvoir, la crise du logement est loin d'être réglée. 6 millions de logements, soit plus d'un logement sur 3, sont déclarés inconfortables (2). Un logement sur 5 est déclaré surpeuplé (3). Evidemment vivent surtout dans ces logements des familles populaires : une enquête INSEE établissait qu'en 1973, 96 % des ménages occupant des logements inconfortables ou surpeuplés, gagnaient moins de 3 300 F par mois. Au rythme actuel, il faudrait 60 ans avant qu'ils puissent tous avoir des conditions de logement décentes !

Enfin, il y a le million et demi de travailleurs du bâtiment. On exagère à peine les choses en disant qu'avec cette politique du

réhabilité, le budget 1978 en reconnaît près du double, 2,9 millions, et il y a gros à parier que la réalité sera encore bien au-dessus.

logement, des entreprises qui construisaient, il y a quelques années, sur des chantiers de plusieurs milliers de logements, vont aujourd'hui retaper, au coup par coup, des logements anciens, au fur et à mesure de leur « libération par leurs anciens locataires ». Ce sont évidemment les travailleurs de ces entreprises qui vont en faire les frais. Licenciements massifs, réductions d'horaires, chômage, c'est déjà depuis 2 ou 3 ans, le lot quotidien des travailleurs du bâtiment, et ça devrait encore s'aggraver. A tel point qu'il y a 13 jours, lors du Conseil des Ministres, en même temps qu'il se félicitait d'un soi-disant redressement de l'économie, Barre s'est senti obligé d'annoncer des mesures de soutien aux entreprises du bâtiment. Non par souci des travailleurs de la branche, mais parce que le bâtiment représente quand même le plus important secteur industriel de l'économie nationale : près d'un travailleur industriel sur 4, et il consomme près du quart des produits de la sidérurgie... On sait qu'en général, ces mesures de « soutien » s'accompagnent de mesures de restructuration au détriment des travailleurs.

NOTES

(1) Sur le nouveau système de prêts, voir QdP N° 772 du 19/10/78.

(2) La norme de confort minimum établie par l'INSEE correspond, à peu près, à une salle de bain et un WC par logement.

(3) La norme minimum de peuplement normal établie par l'INSEE correspond à une pièce commune, plus une chambre pour les parents et une pour 2 enfants de moins de 7 ans (et une pour 2 enfants de même sexe entre 7 et 18 ans).

Rappel de la délégation égyptienne

LA PEAU DE CHAGRIN DES ESPOIRS DE SADATE

● En rappelant sa délégation au Caire, Sadate a donné un tour dramatique aux négociations israélo-égyptiennes, qui fait entrevoir les limites des accords signés à Camp David, en ouvrant l'éventua-

Selon les informations fournies actuellement sur l'état de la négociation de l'accord égypto-israélien, tous les points litigieux concernant principalement le retrait israélien du Sinaï auraient été réglés. Les désaccords ont surgi quand à la signification de l'accord : Sadate exige que celui-ci soit explicitement lié à une négociation d'ensemble, et notamment à un règlement concernant les territoires occupés par Israël en 1967, quand Israël ne veut y voir qu'un accord séparé ne l'engageant pas pour les autres problèmes israélo-arabes.

SADATE ET LES PAYS ARABES

Cette question avait déjà surgi lors de la négociation de Camp David et en avait constitué l'un des points essentiels. Le compromis qui avait été alors trouvé consistait en deux accords : un accord cadre pour la paix au Moyen Orient qui fixait les principes d'un accord concernant la Cisjordanie et Gaza et devant s'appliquer dans une série d'accords entre Israël et chacun de ses voisins ; ensuite venait un accord pour la conclusion d'un traité de paix entre l'Égypte et Israël. C'est ce deuxième accord qui est aujourd'hui en négociation. En refusant que celui-ci soit explicitement lié au premier, Israël transforme en chiffon de papier ce qui paraît essentiel aux yeux du président égyptien, qu'il n'y ait pas paix séparée mais amorce d'un processus d'ensemble.

Parce qu'elle dispose de la principale armée du champ de bataille, qu'elle est le pays arabe le plus peuplé, situé au cœur du monde arabe, l'Égypte occupe une place décisive au Moyen Orient. Cela a permis à Sadate de passer outre l'opposition quasi unanime des autres régimes arabes, de prétendre pouvoir négocier au nom des arabes avec Israël, de maintenir sa prétention au leadership du monde arabe dans la perspective d'une situation où le règlement serait rendu possible grâce à une limitation des ambitions d'Israël et une liquidation du problème palestinien.

LES ARMES ISRAËLIENNES AU LIBAN

Encore faut-il que la possibilité d'un tel règlement existe. Or Israël ne trouve son intérêt à la négociation avec l'Égypte que parce que cela lui laisse les mains libres face aux autres pays arabes. Pratiquement cela s'est manifesté clairement dans les affaires libanaises : la

très brutale reprise des combats à l'initiative de Chamoun a suivi la signature des accords de Camp David. Aujourd'hui que la Syrie a mis un terme à ces agissements, Israël n'a pas renoncé et livre massivement unités navales de gros tonnages et lance-missiles perfectionnés. Depuis le 7 octobre, date du cessez-le-feu syro-phalangiste, «trois convois de matériel militaire ont été acheminés par voie de mer jusqu'au littoral chrétien» annoncent des sources syriennes à Beyrouth.

LE PARTENAIRE AMÉRICAIN

En mettant en cause

l'entêtement des deux parties, Carter reconnaissait l'importance des contradictions qui opposent les deux camps. Partenaire à part entière de la négociation, l'administration américaine s'efforce de trouver des compromis entre les deux parties puisqu'elle entretient avec chacune d'entre elles de bonnes relations. Mais la profondeur des divergences peut réduire les possibilités de compromis surtout si comme cela est le cas actuellement ceux-ci ne donnent dans la pratique que satisfaction à Israël. Par ailleurs toute formule engage les États-Unis, ce qui signifie avant tout qu'ils devraient contraindre Israël à en ap-

pliquer strictement toutes les clauses. L'impuissance américaine face à la colonisation, le refus de Carter de reconnaître le lien entre les deux accords peut réduire à rien les espoirs égyptiens, et conduire le régime égyptien à renoncer à cette voie. Le sommet de Bagdad en a laissé la possibilité. Pour l'instant le régime égyptien offre une nouvelle concession en limitant à Gaza l'extension d'un engagement israélien sur le règlement global. Mais les péripéties même de la négociation ne peuvent que confirmer les pays arabes dans l'idée qu'elle ne sert qu'Israël.

Grégoire CARRAT

IRAN

Les fusillades de Khormanshar

L'Iran a repris ses livraisons de pétrole. Dans la journée de mardi la production atteignait la moitié de la normale. Depuis samedi soir l'armée a mené des opérations d'une ampleur très grande : la ville de Khormanshar dans la zone pétrolière a connu une répression des plus violentes : tirant sur les manifestants, les soldats auraient fait plus de trente morts. Les quartiers d'habitation des ouvriers du pétrole ont été occupés par l'armée qui opère des descentes dans les logements. 180 ouvriers auraient ainsi été arrêtés. Les installations pétrolières sont sous contrôle militaire. C'est le fusil dans le dos que les ouvriers ont été ramenés à leur poste de travail.

La reprise de l'activité ne signifie nullement un règlement de la situation. A

Téhéran même, l'armée a tiré dans la zone du Bazar, mardi. Au Nord, à Mazandaran, d'importantes manifestations étaient signalées. L'ensemble des informations laissent ainsi penser que l'on peut s'attendre à une recrudescence de la répression, seul espoir pour le Shah de maintenir son pouvoir, et qu'il organise systématiquement. Son ancien attaché de presse réfugié à Londres révélait : «Il a ordonné lui-même l'arrestation, la torture et l'élimination physique d'opposants au régime. Il a supervisé à bord de son hélicoptère le mitraillage des manifestants le 8 septembre dernier à Téhéran, jour de l'imposition de la loi martiale».

LE FEU VERT DE CARTER

Bien que les États-Unis apportent au Shah tout leur appui, ils ne paraissent

guère rassurés quant à l'évolution de la situation. Les ressortissants américains ont commencé de quitter Abadan après l'attentat contre le principal responsable américain du pétrole en poste en Iran. Téhéran commence aussi à être fuie. Le gouvernement canadien a pris des mesures pour évacuer ses 2 000 ressortissants.

Carter a renouvelé ses propos encourageants à son «ami et allié» le Shah, en affirmant : «Nous n'aimons pas du tout voir cette stabilité compromise par des scélérats et le gouvernement tomber avec un résultat imprévisible». Par ailleurs il déclarait que les USA n'avaient «aucune preuve que les soviétiques tentent d'ébranler la structure gouvernementale iranienne ni qu'ils soient une source de violence en Iran».

Marées de perquisitions et d'inculpations

REPRESSION TOUS AZIMUTS EN BRETAGNE

Aujourd'hui en Bretagne, le pouvoir craint de ne plus pouvoir mener aussi facilement qu'aparavant sa politique d'auscultation et d'implantation de centrales nucléaires. Jeudi dernier, il fit encore un pas dans sa politique de répression qui trahit cette peur en interdisant le gala de solidarité aux prisonniers politiques bretons. Mais cet événement n'est qu'un maillon de plus. Depuis quelques mois, la répression brutale est devenue la règle en Bretagne.

D'abord, sous prétexte de la recherche d'auteurs d'attentats, le pouvoir règle ses comptes avec des

militants qui ont toujours lutté à visage découvert : des militants syndicaux, des paysans en lutte contre le remembrement et les cumulards, des écologistes, etc.

D'ailleurs, lorsqu'il ne peut les accuser d'attentats, c'est de distribution de tracts. Ainsi, en septembre un militant du Comité Anti-Marée Noire (CAMN) et deux militants marxistes-léninistes se voient inculpés «d'incitation de militaires à la désobéissance en temps de paix». Ceci parce que des tracts avaient été distribués sur les plages bre-

tonnes fin mai, en direction du contingent démazouteur. Ils mettaient en garde les soldats contre les dangers du pétrole sur leur santé, les informaient des mesures de protection médicale.

Les militants marxistes-léninistes se voient reprocher le mot d'ordre : «Non au travail dans le mazout sans réelle surveillance médicale». Bien entendu, ces poursuites s'accompagnent de perquisitions minutieuses chez les militants connus du CAMN, les flics espérant par la même occasion accumuler des renseignements sur les CLIN

HALTE A LA REPRESSION

Le comité de coordination appelle tous les travailleurs français et immigrés à riposter contre la répression policière et les mesures racistes du pouvoir

Non aux expulsions!
A bas la répression!
Français-Immigrés Solidaires!
Vive le comité de coordination!

TOUS A LA MANIFESTATION

SAMEDI 18/11/78
A 14 H DE BARRÈS
A NATION

● Procès de Robert Nazarian, dissident arménien

D'après les informations en provenance des milieux dissidents, le procès de Robert Nazarian, membre du Groupe arménien de surveillance des accords d'Helsinki, devrait s'ouvrir le 15 novembre à Erivan, capitale de la République d'Arménie soviétique. Arrêté depuis décembre 1977 et détenu au secret à la prison du KGB d'Erivan, il risque deux ans de prison, cinq ans de camp à régime sévère et cinq ans d'exil. Or, les autorités soviétiques auraient l'intention maintenant d'amalgamer les membres du groupe Helsinki arménien aux auteurs de l'attentat à la bombe contre le métro de Moscou en janvier 1977, alors que le groupe Helsinki a condamné le terrorisme à plusieurs reprises.

● Coupures sélectives à l'EDF

Les mouvements de grève se poursuivent dans les centres EDF de la région parisienne. Les travailleurs de l'EDF utilisent l'arme dont ils disposent : les coupures. La nouveauté, c'est le caractère «sélectif» de ces coupures. Ainsi, deux éminents porte-parole de l'Élysée, célèbres bonimenteurs de la télévision, ont eu le souffle coupé quelques minutes hier à 13 heures et à 20 heures sur TF 1. «Qu'à cela ne tienne, dit Roger Gicquel, reparaissant sur le petit écran. Nous voulions justement vous parler de ces grèves à l'EDF.» Les coupures sus-mentionnées sont peut-être pour quelque chose dans ce soudain souci de parler des luttes des travailleurs dans les journaux télévisés. En tout cas, les revendications et la lutte des électriciens, paradoxalement, font du bruit.

(Comités Locaux d'Informations sur le Nucléaire). La répression ne s'arrête d'ailleurs pas là. Ainsi à l'occasion d'une affaire de vol dans les établissements Bellion à Brest, quelques deux cent perquisitions ont déjà eu lieu chez les travailleurs de cette entreprise ; perquisitions souvent non couvertes par une commission rogatoire. Un délégué CGT s'y étant opposé pour cette raison, se voit aujourd'hui pour-

L'UL-CGT de Brest s'est élevée contre cette illégalité et contre «l'état de psychose que fait ré-

gner la police chez les travailleurs par cette occasion». S'associera-t-elle à la défense des militants anti-marée noire déjà soutenus par la CSCV, CSF, Paysans-Travailleurs, FDSEA et CLIN de la région, COBAR, PCRml, PCML, OCF, PSU... Ceux-ci font connaître leur accord complet avec le contenu des tracts incriminés. L'UL-CGT n'a jusqu'à présent, à l'image du PCF, du PS et de la CFDT, donné aucune réponse aux invitations qui leur ont été faites.

Jean-Jacques
KERFISSIER